



Politique de la ville  
8



Sortir  
16



Sport  
21



# Pour une réouverture

# magazine

# Lucé



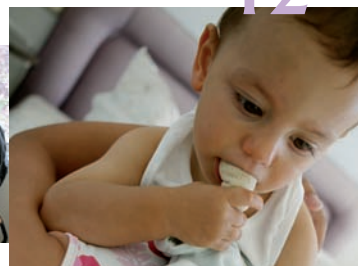
# sommaire

## n°4

Les maisons de quartier ont rouvert leurs portes début janvier en optant pour une nouvelle organisation en vue d'obtenir l'agrément «centres sociaux».



politique de la ville  
8



social  
12

L'étendue des missions confiées au Centre Communal d'Action Sociale fait de cet établissement un outil important de la vie locale.



lucé magazine

Directeur de la publication :  
Emmanuel Lecomte

Rédaction - Coordination :  
Service Communication

Conception - Maquette :  
Service Multimédi@

Service Communication : BP 50115  
5, rue Jules Ferry - 28114 Lucé Cedex  
Tél. 023725 6825 - Fax 0237347266

Impression :  
Imp. Chauveau - 28630 Le Coudray

Tirage : 8500 exemplaires

Diffusion : Distrib'Services

© Tous les droits réservés  
Ville de Lucé

I.S.S.N. : 1148-6058

## éditorial

Emmanuel Lecomte



Maire de Lucé

►► Chers concitoyens,

Après avoir pris, pendant la période des fêtes de fin d'année, un moment de répit et de recul nécessaire à la réflexion, mon équipe et moi-même sommes résolument engagés dans l'action.

En effet, l'état des lieux à réaliser est terminé, ainsi que l'exécution du budget 2008 dont nous avons dû assumer, pour partie, la mise en œuvre.

Comme vous pouvez le constater dans ce numéro et conformément à nos engagements, l'audit financier est terminé. Ses conclusions établies par le Cabinet BST ont été présentées le 9 décembre 2008 en Conseil Municipal.

Parce qu'il a été réalisé par des consultants indépendants, ce document complet va nous permettre de dégager les options budgétaires pour la durée de notre mandature.

Il s'agit de tourner une page et d'en écrire une autre en toute sérénité

Dans quelques jours, Jean-Jacques Nyssen rendra hommage à Chris Conty, un événement à ne pas manquer...



**culture** 18

**express'** 14



Révision du P.L.U., vœux du Maire, jumelage, recensement... l'actualité de ces derniers mois est riche en événements.

-  p. 4 finances
-  p. 7 sécurité
-  p. 8 politique de la ville
-  p. 10 actu
-  p. 12 social
-  p. 14 **express'**
-  p. 16 sortir
-  p. 18 culture
-  p. 20 associations
-  p. 21 sport
-  p. 23 tribune libre

et sans réactiver les rumeurs et rancœurs qui ont paralysé l'action de l'équipe municipale précédente.

Dès fin mars, le Conseil Municipal aura, dans le budget 2009, tracé ses axes de travail, dans la plus grande rigueur et en toute transparence.

Les sujets d'actualité ne manquent pas, les projets non plus.

Je vous invite d'ailleurs à lire attentivement l'article consacré à la réouverture de la piscine des Vauroux, équipement indispensable à l'ouest de l'agglomération.

2009 sera, entre autres, l'année de la réorganisation des structures de quartier, de la redynamisation de la vie associative, de la poursuite des actions visant à la réouverture de la piscine des Vauroux, de l'amélioration de l'action du Centre Communal d'Action Sociale avec la réalisation d'un diagnostic social, du soutien à l'organisation du temps périscolaire et de la poursuite de la réflexion sur la mise en œuvre de l'agenda 21.

Toutes ces actions ambitieuses devraient se faire dans un contexte budgétaire difficile pour notre collectivité, la situation étant encore plus délicate en cette période de

récession économique mondiale.

Ma détermination et celle de mon équipe seront plus que jamais de respecter nos engagements et de répondre du mieux possible à vos attentes. ■



# Situation financière de la ville

## Résultats du cabinet d'audit

La nouvelle municipalité, ainsi qu'elle s'y était engagée lors de la campagne électorale, a commandé un diagnostic financier indépendant portant sur la période 2001 – 2008\*\* au Cabinet BST Consultant, afin de connaître la situation financière précise de la commune, l'origine des problèmes et les solutions possibles.

(\*\* concernant l'année 2008, il s'agit de données prévisionnelles résultant du budget voté sous l'ancien mandat, les résultats définitifs n'étaient pas connus au moment de l'audit qui a commencé en octobre et dont les constats ont été présentés lors du Conseil Municipal du 9 décembre 2008).

## Constats du cabinet d'audit

« Du fait du fort accroissement de ses dépenses de personnel, charges à caractère général, subventions) et dans un contexte de faible progression des recettes, la commune de Lucé voit son épargne diminuer de façon importante entre 2001 et 2007 (- 68%), l'épargne nette (ce qu'il reste des recettes de fonctionnement après avoir payé les charges de fonctionnement et remboursé l'annuité de la dette) devient négative à partir de 2004».

En effet, sur cette période, les charges de la commune ont fortement progressé (+ 4,2 millions d'euro soit + 4,7% en moyenne annuelle).

Les principales causes de cette évolution des dépenses de gestion courante sont :

- Une politique de recrutement ayant généré une augmentation forte des dépenses de personnel de 2,413 millions d'euro (+ 27% sur la période, soit + 4% en moyenne annuelle) aujourd'hui difficilement compressibles.
- Une progression des charges à caractère général de 1,096 million d'euro (+ 35% sur la période soit en moyenne + 6% par an) qui s'explique notamment par :
  - Le fonctionnement de la Médiathèque livrée en 2001 ;
  - Le développement du service de la Police Municipale ;
  - L'essor des dépenses consacrées aux espaces verts (y compris pour le fonctionne-

ment des nouvelles serres municipales), aux actions culturelles, aux fêtes et cérémonies ainsi qu'à l'entretien des salles de sports et gymnases.

- La forte augmentation des autres charges de gestion courante sur la période (soit +39% pour 845 000 €) en raison, notamment de la progression des subventions versées :

- Au CCAS (+ 400 000 €) suite à la mise en service des équipements « Passerelle » et RAM ;
- Aux Associations (+ 130 000 €) ;
- A la DGASAS pour la mise en œuvre d'une prévention spécialisée et d'un coût annuel de 117 000 €.

Durant ce même laps de temps, les recettes de la commune de Lucé ont connu une progression beaucoup moins importante que les dépenses (+ 1, 675 million ou + 1,5% en moyenne annuelle).

Cette très faible évolution est liée :

- à la relative stabilisation du produit fiscal (taxe habitation, taxe foncier bâti et taxe foncier non bâti) qui n'évolue que de 1% par an du fait de l'augmentation peu importante des bases fiscales (+1,7%) liée à la diminution des taux du foncier bâti de 5,5% en cumulé sur la période ;
- à la dotation de solidarité communautaire qui a évolué de 408 000 € sur les sept années examinées, en fonction de critères définis par Chartres Métropole;

- à la progression enregistrée sur la dotation globale de fonctionnement (+ 502 000 €) mais des risques pèsent sur cette dotation du fait de la baisse de la population lucéenne arrêtée lors du dernier recensement.

- Aux autres produits résultant des services + 4% (Conservatoire de Musique, billetterie occasionnelle lors des spectacles de la saison culturelle mais dont la nette augmentation ne couvre cependant pas les dépenses induites.)

- A la taxe additionnelle aux droits de mutation qui pour Lucé représente 1% de ses recettes mais qui dépend de la bonne santé du marché immobilier.

« La relative stagnation du produit fiscal n'a pas permis de financer l'évolution significative des dépenses de fonctionnement. Les épargnes issues du fonctionnement se sont effondrées sous cet effet ciseau très prononcé.

La commune doit absolument augmenter son épargne pour retrouver

des marges de manœuvre ».

Le programme d'équipement, qui s'est élevé à 39 millions d'euro, a nécessité un recours massif à l'emprunt. L'encours de la dette s'est ainsi accru de 11,148 millions d'euro (à noter qu'un emprunt de 3,9 millions d'euro contracté en 2007 a été titré au budget primitif de 2008 voté à la fin de la mandature précédente).

Au titre des opérations d'équipement de la période 2001 – 2007, on peut citer notamment :

- Les opérations de voirie,
- Les serres municipales,
- La réhabilitation des espaces verts du Vieux-puits,
- La construction du poste de police,
- L'acquisition de terrains dont le CM 101 qui a été revendu en 2006,
- La rénovation des écoles, etc.

« L'ambitieux programme développé sous le mandat précédent n'a été financé par l'épargne que marginalement (4% de l'équipement), n'a été que relativement faiblement

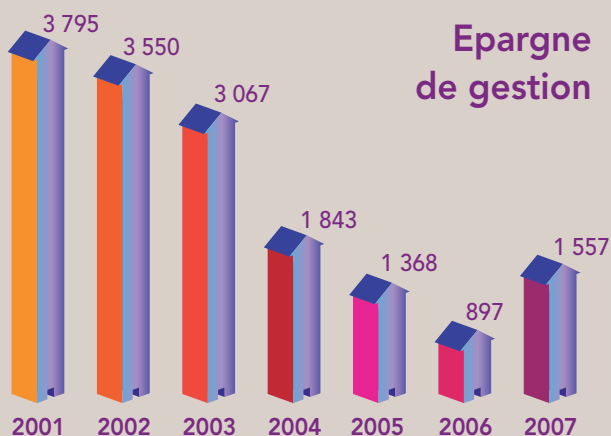
subventionné (17% de l'équipement hors cessions) du fait de la nature des équipements et conduit à un surendettement de la commune.

Ce rythme d'investissement ne peut pas être poursuivi à fiscalité constante ».

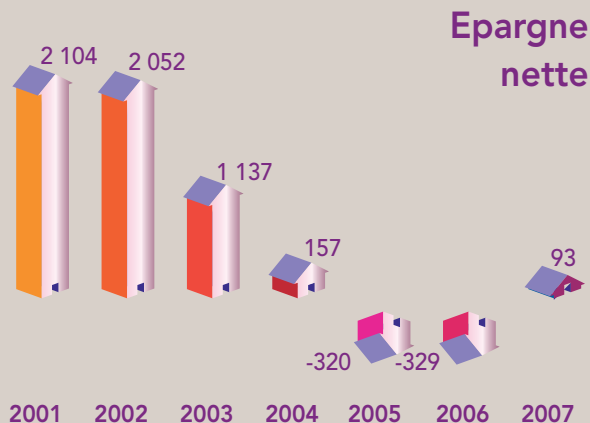
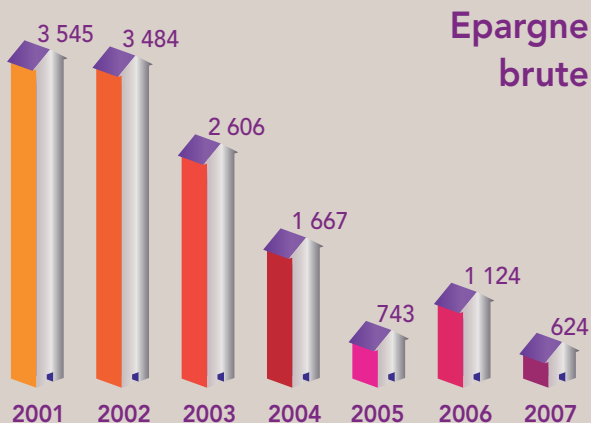
« En 2008, l'endettement excessif et la faiblesse de l'épargne sont les deux points d'achoppement des finances communales ».



Tandis que l'endettement de la commune de Lucé progressait de plus de 11 millions d'euro, l'épargne brute de la commune diminuait de 2,4 millions d'euro et la capacité de désendettement\*\* de la ville atteignait 19 ans fin 2007 alors que cette durée était de 3 ans en 2001.

\*\* (nombre d'années nécessaires au remboursement de la dette si la commune devait y consacrer toute son épargne brute).



### L'insuffisance de l'épargne (montants exprimés en milliers d'euro) :



	 Lucé	 Moyenne des communes
Epargne		
Epargne par habitant	34 €	196 €
Epargne/recettes	5%	17%
Endettement		
Endettement par habitant	1 194 €	931 €
Endettement/recettes	110%	71%

Aux termes de cet audit, et pour le renouveau de Lucé, la municipalité s'est d'ores et déjà engagée vers une diminution des dépenses, notamment sur les économies de toutes sortes en matière d'énergie, de carburant et d'eau ainsi que sur une optimisation des organisations et des subventions versées aux associations.

En matière de recettes, le potentiel fiscal de la commune étant déjà

fortement mobilisé, il existe peu de marges de manœuvre en terme d'augmentation de cette pression fiscale. Mais les nouveaux logements en cours de construction devraient permettre, si le marché immobilier n'est pas trop perturbé dans cette période de crise économique et financière, d'augmenter les bases fiscales et de faire croître le nombre d'habitants (ce dernier est l'un des éléments servant au calcul des différentes dota-

tions reçues de l'Etat et de Chartres Métropole).

Cette étude financière réalisée par BST Consultant est disponible en mairie. ■

**Epargne brute :** différence entre les recettes réelles de fonctionnement et les dépenses réelles de fonctionnement après paiement des intérêts de la dette (soit : épargne de gestion moins intérêts de la dette).

**Epargne de gestion :** différence entre les recettes réelles de fonctionnement et les dépenses réelles de fonctionnement avant paiement des intérêts de la dette.

**Epargne nette :** épargne brute, diminuée des remboursements de la dette.

**DGASAS :** Direction Générale Adjointe de la Solidarité et de l'Action Sociale.

**CCAS :** Centre Communal d'Action Sociale.

La **dotation de solidarité communautaire (DSC)** est un versement effectué par les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à taxe professionnelle unique (TPU), au profit de leurs communes membres.

**Dotations globales de fonctionnement DGF :** La dotation globale de fonctionnement (DGF), instituée par la loi du 3 janvier 1979, est un prélèvement opéré sur le budget de l'Etat et distribué aux collectivités locales pour la première fois en 1979.

Son montant est établi selon un mode de prélèvement et de répartition fixé chaque année par la loi de finances.

La **taxe additionnelle aux droits de mutation :** Les transactions mobilières et immobilières donnent lieu au paiement d'un droit de mutation au profit du Département auquel s'ajoute la taxe additionnelle au profit de la commune.

**Dépenses de fonctionnement :** Dépenses liées au fonctionnement courant de la collectivité. Elles regroupent principalement :

- les frais de rémunération des personnels ;
- les dépenses d'entretien et de fourniture ;
- les frais de fonctionnement divers correspondant aux compétences de la collectivité ;
- les intérêts de la dette, c'est-à-dire les intérêts des emprunts.

**Recettes de fonctionnement :** Les recettes de fonctionnement (ou produits de fonctionnement) proviennent :

- des quatre taxes directes (habitation, foncier bâti, foncier non bâti, professionnelle) ;
- des recettes fiscales indirectes ;
- des dotations versées par l'Etat ;
- des ressources d'exploitation des domaines ;
- des produits financiers.

## Glossaire

# La brigade cynophile distinguée

## Police municipale

Le challenge des unités cynophiles de police est un évènement unique auquel ont participé huit unités cynophiles.

Les polices municipales de Lucé, Coulommiers, Compiègne, Toulouse, Montauban, Bourges, Rueil-Malmaison et Orléans ainsi que les unités de la police nationale de Blois, du commissariat de l'énergie atomique et une équipe de la police militaire Belge s'étaient engagées.

Chaque équipe participait à 5 ateliers : un parcours sportif chronométré, une épreuve de tir, la neutralisation d'un individu avec frappe muselée, la neutralisation d'un individu avec mordant et enfin la détection d'un individu.

### Le parcours sportif

C'est dans un bâtiment désaffecté de trois étages sur sous-sol que les binômes maîtres-chiens, assistés de leurs équipiers, commençaient leur parcours semé d'embûches.

### Le tir

Arrivés au 1<sup>er</sup> étage du même bâtiment, le maître et son équipier devaient tirer sur une cible située à environ cinq mètres.

### La frappe muselée

Située dans un hangar, l'épreuve débutait par une



progression avant de pénétrer dans les lieux.

Techniques spécifiques d'interpellation pour les maîtres, frappes muselées pour les chiens, ces différentes méthodes de travail étaient observées, mais la réactivité et la détermination des participants permettaient l'interpellation en flagrant délit des individus.

### Le mordant

Pour la 4<sup>ème</sup> épreuve, les maîtres et les chiens progressaient silencieusement dans la structure et prenaient toutes les précautions utiles. Soudain, des coups de feu retentissaient.

L'équipe se dissimulait derrière un abri, le chien était démuselé. Le malfrat, armé d'un pistolet, était finalement maîtrisé par l'animal.

### La détection

Après avoir reniflé les odeurs d'un individu, le chien le détectait enfermé dans une pièce. Il se manifestait immédiatement auprès de son maître pour lui faire

comprendre qu'il y avait quelqu'un de caché derrière la porte du local.

L'équipier faisait sortir prudemment la personne, procédait à une palpation de sécurité sous la surveillance du maître et du chien.

Toutes les épreuves étaient minutieusement préparées pour que les participants et leurs chiens aient à faire face à des situations réalistes, proches des nombreuses difficultés rencontrées lors de leurs interventions sur la voie publique. Malgré la fatigue, le stress, le chien à gérer et une constante communication avec leur binôme, les candidats ne devaient pas oublier la législation inhérente au métier de policier et à leur spécialité.

Après une préparation physique et technique étalée sur plusieurs mois, les maîtres et les chiens de la police municipale de Lucé sont montés sur la deuxième marche du podium. ■



# Vers un projet social global

**Les structures de quartier** Afin d'inscrire durablement et en cohérence avec les institutions partenaires sa politique sociale locale, la ville de Lucé a décidé de confier la gestion de ses structures de quartier à un prestataire de services à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009.

Le recrutement fait suite à une procédure de marché public. La meilleure proposition en termes de fonctionnement et d'activités a permis de sélectionner l'association départementale des P.E.P. 28, à laquelle la ville a donné différents axes de travail.

## Différentes étapes dans la construction des projets

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier et jusqu'au mois de juin 2009, la première étape consiste à restaurer un cadre d'intervention des équipes autour d'un projet de « transition ». Il s'agit de relancer la fréquentation des structures de quartier par tous les usagers, sur la base des critères de la C.A.F. (Caisse d'Allocations Familiales). Avant même la naissance des projets, un diagnostic partagé avec les partenaires locaux et les habitants doit être établi. Cette méthode présente l'avantage de créer une dynamique auprès des usagers. Enfin, avant le mois de juin, deux projets sociaux seront proposés à la C.A.F. dans le but d'obtenir les agréments « animation globale et coordination » et « animation collective famille ».

À partir de juillet 2009, une seconde étape verra la mise en place des nouveaux projets sociaux. La gestion des structures de quartier s'articulera autour de deux grands pôles : Clos Margis et Robert Doisneau, auxquels seront rattachées des antennes : Guynemer-Clémenceau, Finistère et Maunoury.

Les actions menées dans les centres sociaux de Lucé peuvent varier d'un centre social à l'autre en fonction des spécificités locales. Autour d'une animation globale, trois publics « phares » ont été retenus : les adolescents (à partir de 12 ans), les adultes (jeunes adultes, hommes, femmes et retraités) et bien sûr les familles (les parents, leurs enfants et adolescents).





## Les actions envisagées

**Une animation globale.** Une instance participative « le conseil de maison » permettra de soutenir les initiatives des habitants. Un partenariat municipal et associatif sera instauré autour de l'accompagnement à la scolarité. Un accompagnement vers les accueils de loisirs municipaux permettra d'ouvrir les structures et les habitants des quartiers vers l'extérieur et de favoriser la mixité sociale. Des permanences sociales seront organisées avec les partenaires sociaux et tenues dans chaque quartier afin de permettre aux habitants de disposer de services de proximité.

**Les adultes.** Les retraités ne seront pas en reste et leurs attentes vis-à-vis de la structure de quartier seront prises en compte. À l'issue d'un sondage, des propositions d'ateliers leur seront proposées.

Des ateliers d'insertion sociale et professionnelle à destination des adultes comme l'alphabétisation, l'élaboration de parcours individualisés ou la mise en place d'ateliers verront le jour.

Participer à l'orientation professionnelle des jeunes adultes et des adultes afin de restaurer une image positive de soi fera également partie des actions envisagées par le biais de stages et de formations « tremplin ».

**Les adolescents.** Des projets « initiatives » permettront de favoriser la participation active des jeunes dans l'organisation de leurs loisirs et une offre éducative leur sera proposée au sein des structures (hip-hop, arts plastiques, sports, photo,...). Des stages « découverte et citoyenneté » leur permettra la découverte d'activités liées à des métiers pour faciliter leur orientation professionnelle.

Des séjours permettront aux jeunes de s'ouvrir vers l'extérieur en découvrant de nouvelles destinations.

**Les familles.** Des activités d'éveil en famille seront proposées aux parents de jeunes enfants jusqu'à 3 ans afin de renforcer les liens parent-enfant. Cette action permettra également de faire découvrir des services lucéens existants aux familles des quartiers.

Apprendre « à faire en famille » sera également d'actualité dans les centres sociaux lucéens. Des ateliers divers comme la calligraphie ou la confection de pâtisseries... seront menés par un animateur et amélioreront le tissage de liens familiaux.

À plus long terme, les familles seront soutenues par l'intervention d'une conseillère en économie sociale et familiale. Elle mettra en place des supports d'animation autour d'ateliers aussi divers que l'équilibre alimentaire, l'hygiène corporelle, la gestion du budget familial ou l'argent de poche des enfants.

Enfin, les vacances en famille pendant la période estivale ne seront pas en reste. Après avoir participé à l'organisation de vacances familiales collectives, des projets plus personnels et individuels naîtront au fil des ans.

Toutes ces actions s'orienteront autour de l'accompagnement des familles, des jeunes adultes et des adultes en devenir, c'est-à-dire les adolescents.

Cette nouvelle organisation s'appuiera sur les services existants, les compétences techniques des équipes, le tissu partenarial et sur la participation des usagers pour mettre en œuvre des projets sociaux de qualité répondant aux besoins repérés. ■

**Des projets sociaux de qualité répondant aux besoins repérés**

# Pour une réouverture



## Piscine des Vauroux

La sempiternelle question posée à ceux qui ont osé assumer la responsabilité de rouvrir la piscine des Vauroux, à savoir « où en êtes-vous et quand allez-vous rouvrir la piscine ? » ne peut pas faire l'objet d'une réponse simple.

**À** la première partie de la question, il peut être répondu ceci :

### Du point de vue administratif

Le Syndicat Intercommunal du Parc et de la Piscine des Vauroux a obtenu la rétrocession de l'équipement, il en

est aujourd'hui le propriétaire.

Un maître d'œuvre, le Cabinet Amex, a été missionné et a établi un projet de réhabilitation de la piscine ainsi qu'un programme de réalisation.

La commission d'appel d'offres s'est réunie à plusieurs reprises afin de déterminer le contenu du cahier des charges, d'étudier les offres et de procéder aux choix qui s'imposent, conformément à la législation applicable en la matière.

Il est nécessaire de rappeler que la réglementation impose des délais de plusieurs mois entre l'ouverture d'une telle procédure et son achèvement par l'expiration des délais de contestation ouverts au profit des candidats non retenus.

Le contrat avec l'architecte choisi, le cabinet Po et Po Architecture, assisté de cabinets techniques spécialisés, est signé.

L'architecte a émis un avant-projet sommaire, validé lors du Conseil Syndical du 12 décembre 2008.

Les permis de démolir et de construire doivent être déposés au cours du mois d'avril.

En conséquence, vos élus (majorité

et minorité confondues) investis dans cette réouverture ont mis en œuvre le travail nécessaire au démarrage des opérations de réhabilitation.

### Du point de vue de l'écologie et du développement durable

Les enfants scolarisés dans la zone Ouest de Chartres Métropole et de ses environs ont besoin d'accéder à un équipement de proximité pour apprendre à nager.

Les déplacements générés et leurs émissions de CO<sub>2</sub> seraient limités avec la réouverture de cet équipement de proximité.

La convergence vers un point unique, sans amélioration de la voirie avec tous les utilisateurs potentiels que cela comporte, est nocive en matière de développement durable.

La piscine des Vauroux est déjà pourvue de grandes terrasses en toiture, permettant ainsi d'envisager à terme, la pose de panneaux solaires.



## Du point de vue financier

Il est nécessaire de rappeler quelques points pour que chacun puisse comprendre la situation.

Les communes de Lucé et Mainvilliers se voient privées d'environ 870 000 € par an sur la part de financement devant leur revenir de Chartres Métropole.

Cette somme correspond au déficit de fonctionnement de la piscine lors de sa rétrocession à destination de Chartres Métropole.

Aujourd'hui, alors que l'équipement est fermé depuis 3 ans, cette somme est toujours retenue par la communauté d'agglomération. Les coûts de travaux estimés lors de la fermeture étaient de l'ordre de 100 000 € immédiats pour un total d'environ 800 000 € dans l'année. Ceci afin de permettre à l'équipement d'être jugé conforme par la commission locale de sécurité, en charge de contrôler la sécurité des équipements ouverts au public. Du fait de la fermeture prolongée de l'équipement, les normes de sécurité imposées par cette commission ne correspondent plus à celles définies initialement.

Le programme proposé par le maître d'œuvre et l'architecte avoisine les 3,9 millions d'euro hors taxe.

Les études sur le bassin ont établi que l'option d'un bassin inox, envisagée il y a quelques temps, est inutile.

En effet, contrairement à ce qui a été affirmé péremptoirement par les certains élus lucéens qui siégeaient auparavant à Chartres Métropole, le bassin ne fuit pas.

De ce fait, une économie de plus de 400 000 €

peut d'ores et déjà être réalisée.

Pour mémoire il a été fait utilisation de cet argument parmi d'autres pour justifier la fermeture de l'établissement.

Enfin, vous avez lu ou entendu parler de la tentative de modification de la C.L.E.C.T (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées), votée par la majorité de Chartres Métropole.

Monsieur le Préfet d'Eure-et-Loir a précisé par courrier au mois de décembre 2008 à Monsieur le Président du Syndicat Intercommunal du Parc et Piscine des Vauroux que cette modification devait faire l'objet d'un accord unanime des communes concernées.

Ainsi, vous comprenez le combat des élus de Lucé et de Mainvilliers pour récupérer les fonds qui doivent revenir aux contribuables lucéens et mainvillois. Pour nous, il est hors de question que ceux-ci viennent financer la subvention d'équilibre déjà votée par Chartres Métropole pour combler le futur déficit d'exploitation du complexe aquatique situé à Chartres et non encore ouvert à ce jour.

## En conclusion

Soyez convaincus que vos élus veulent la réouverture le plus tôt possible de la piscine des Vauroux, située dans un écrin de verdure et bénéficiant d'une excellente exposition, dixit l'architecte. ■

*Esquisse de la future piscine des Vauroux établie par le cabinet d'architecture Po et Po*





# Un engagement quotidien

## Le Centre Communal d'Action Sociale

C'est un établissement public juridiquement autonome dont le président est le maire de droit.

Il possède son propre conseil d'administration et a son propre budget.

Il est en charge de la politique sociale de la ville.

Le Centre Communal d'Action Sociale compte 65 agents placés sous la direction de Marie-Bénédicte Kniebihli.

Par l'étendue de ses missions, il apporte une aide précieuse aux habitants de Lucé, quel que soit leur âge.

Ses activités sont réparties en quatre grands secteurs.

## Les seniors

Lucé possède deux résidences logements destinées à l'accueil des seniors : Le foyer Maurice Langlet et le foyer Georges Hays, qui disposent d'une capacité totale de 71 logements.

Ces résidences sont réservées en priorité aux lucéens ou aux personnes dont les enfants habitent Lucé. Il faut être âgé d'au moins 60 ans et être valide. En effet, ce ne sont pas des maisons de retraite. Outre un service hôtelier de qualité, il est proposé des ateliers, des animations et des sorties tout au long de l'année. Les personnes sont chez elles mais dans un environnement offrant sécurité et réconfort. D'ailleurs, une prestation de télé assistance permet de rassurer les lucéens qui le souhaitent en assurant un service sécurisant à domicile. Cela peut s'avérer très utile, par exemple en cas de chute.

## Les tout petits

Quatre structures destinées à l'accueil des jeunes enfants existent sur Lucé.

## Un multi-accueil

Sa capacité est de 12 places en régulier et 8 en occasionnel. L'âge des enfants varie de 3 mois à 4 ans. Il s'adresse en priorité aux lucéens. Des activités sont proposées comme des séances de motricité, des ateliers de peinture, dessins, travaux manuels, des séances d'éveil

## ► Contact

### Centre Communal d'Action Sociale

10 rue de Bruxelles

BP 83

28110 Lucé

Tél. 02 37 34 64 65

Horaires d'ouverture :

du lundi au vendredi, de 8h30 à 17h30

(16h30 le vendredi)



et des sorties extérieures lorsque le temps le permet.

### L'île aux enfants

Il s'agit d'un lieu passerelle qui accueille les enfants de 2 à 3 ans afin de les socialiser pour une future rentrée scolaire réussie. Sa capacité d'accueil est de 50 places.

Des rencontres sont organisées tout au long de l'année avec les écoles maternelles. Ainsi, l'enfant découvre sa future école et appréhende mieux son entrée à l'école.

Là aussi, une large palette d'activités est proposée ainsi que des sorties à la médiathèque ou ailleurs.

### La crèche familiale

Elle accueille des enfants de 3 mois à 3 ans chez des assistantes maternelles salariées du C.C.A.S. Elles sont au nombre de 25 pour un agrément global de 60 places.

Une fois par semaine, elles viennent au multi-accueil pour partager des activités d'éveil.

Des sorties extérieures sont prévues.

### Le relais d'assistantes maternelles

Ce relais a pour objectif d'être un lieu d'informations pour les assistantes maternelles indépendantes, pour les parents et aussi un lieu de socialisation pour les enfants qui viennent partager les jeux de leurs petits camarades.

Le nombre d'assistantes maternelles indépendantes est de 102.

### L'insertion

Dans le cadre d'une convention passée avec le Conseil Général, le C.C.A.S. instruit et suit les demandes de R.M.I.

Une centaine de personnes est ainsi aidée dans la réalisation de son projet professionnel. Les usagers peuvent rencontrer des problèmes de tout ordre : financier, de santé, de logement... La mission du C.C.A.S. est de les aider à les surmonter en apportant ses connaissances et ses conseils.

Le public concerné est composé de personnes seules et de couple sans enfant à charge.

Le C.C.A.S. travaille en étroite partenariat avec les acteurs économiques et sociaux.

Le retour à l'emploi reste sa priorité. En 2007, 39 personnes ont retrouvé durablement du travail.

### L'action sociale

Dans le secteur de l'action sociale, le C.C.A.S. gère les demandes d'aide transmises par les partenaires. Il traite les dossiers d'aide légale relatifs au placement de personnes âgées en maison de retraite.

Il s'occupe aussi de distribuer des aides alimentaires par le biais de l'épicerie sociale «l'entraide» ainsi que des vêtements.

Ses domaines d'intervention sont très diversifiés : des interventions sont effectuées en faveur des familles, des personnes seules, des personnes âgées ou des personnes handicapées. Les formes d'aides sont elles aussi très variées. Cela peut aller du départ en classe de neige au coup de pouce sur les factures ou sur l'appareillage pour une personne handicapée.

Dans tous les cas, les demandes doivent, bien sûr, être justifiées.

Chantal Riquelme, adjointe aux affaires sociales, reçoit sur rendez-vous, le mercredi après-midi. ■





## Révision du Plan Local d'Urbanisme

Les lucéens sont invités à se rendre en Mairie pour faire part de leurs préoccupations concernant le Plan Local d'Urbanisme actuel et leurs attentes pour le futur document.

Un registre est à leur disposition à l'accueil pour recueillir leurs observations de façon anonyme. Une carte géante de Lucé est installée au sol, elle permet de situer les différentes zones. Présenté de façon ludique, le plan de zonage est posé dans le hall. Les habitants peuvent se déplacer dessus et ainsi mieux visualiser le document graphique.

## Entretien des trottoirs



Conformément au règlement sanitaire départemental en vigueur, les habitants des immeubles riverains des voies publiques doivent maintenir en bon état de propreté les trottoirs au droit de leur domicile, et si-

# express

## Vœux du Maire



Le 27 janvier 2009, Emmanuel Lecomte, Maire de Lucé, et les élus du Conseil Municipal ont adressé leurs vœux aux services municipaux et aux forces vives de la ville. Cette cérémonie a permis de saluer le départ des retraités et de féliciter les agents ayant obtenu une médaille d'honneur du travail.

Les retraités : Jacqueline Amé, René Amé, Gérard Bastien, Michèle Blanchard, Colette Bourgogne, Yves Bousquié, Chantal Charbonnier, Michel Delage, Brigitte Maltret, Serge Miniac, Yves Pelletier, Marie-Antoinette Petit, Dominique Pinguet, Willy Plouzeau, Denis Poitrimol et Jeannine Sergent.

Médaille régionale départementale et communale :

Médaille d'Argent : Isabelle Agnelet, Eric Aguilar, Pierre-Yves Benoit, Françoise Chattenot, Gaétane Duval, Colette Huchet, Stéphane Huet, Claude Leconte, Claudine Leconte, Martine Lourenco, Marilyn Mira, Géraldine Patrix-Le Nagard, Brigitte Peneaux, Frédéric Potier et Sylviane Revert.

Médaille de Vermeil : Joël Bidard, Michèle Blanchard, Chantal Buisson, Eric Duval, Guy Evain, Sylvie Legendre, Patrice Legrand, Claudine Lormeau, Jean-Michel Mollot et Geneviève Villedieu.

Médaille d'Or : Michèle Le Normand.

gnaler toutes dégradations causées par un tiers. En cas de chutes de feuilles, les riverains doivent ramasser les feuilles.

Par temps de neige, les propriétaires, usagers ainsi que les locataires d'immeubles et de boutiques, sont tenus de balayer la neige après

grattage au besoin sur toute la longueur de la propriété bordant la voie et sur une largeur minimale d'1 m 40.

En cas de verglas, les

riverains doivent répandre devant leur habitation du sel ou du sable qu'ils doivent balayer dès que survient le dégel.

**Téléthon :  
4 633 €  
collectés**

La 22<sup>ème</sup> édition du Téléthon a été organisée par le service des Sports de la ville avec la participation des associations lucéennes.

De très nombreuses animations avaient été orchestrées à la salle Pierre de Courbertin, stade François Richoux.

Les temps forts resteront indéniablement la démonstration de foot-fauteuil par Chartres handisport et le tournoi de volley-ball où pas moins d'une vingtaine d'équipes s'était engagée.

Un grand merci à tous les participants, bénévoles et associations pour leur participation.



Emmanuel Lecomte, Maire de Lucé, a remis un chèque d'un montant de 4633 € de dons lucéens au représentant de l'Association Française contre les Myopathies, le mardi 27 janvier dernier à



l'occasion d'une cérémonie au Centre Culturel de Lucé.

## Accueil de nos hôtes européens



La ville a décidé de sensibiliser les lucéens à leur appartenance à l'Europe par le renforcement des échanges entre les habitants de nos deux villes jumelles : Traunreut et Fajoes.

Dans le cadre de la fête d'été qui aura pour thème «Lucé fête le monde», la ville célébrera ses 20 ans d'amitié avec la ville de Traunreut.

L'association des Jumelages participera à l'organisation de ces festivités en partenariat avec la ville.

Pour tisser des liens amicaux et pérennes, nos hôtes seront accueillis dans les familles de Lucé.

On dit souvent que notre pays sait être accueillant, les lucéens l'ont maintes fois confirmé, gageons qu'ils sauront conforter cet adage.

En plus de la mobilisation du tissu associatif, nous vous sollicitons pour héberger un ou plusieurs membres des délégations de nos cités jumelles au cours du week-end festif et plus particulièrement les 11, 12 et 13 juin 2009.

## Recensement de la population

Le dernier recensement I.N.S.E.E. de la population vient d'être publié. La population totale lucéenne compte désormais 16 449 habitants. Le recensement de 1999 comptabilisait 18 134 habitants. Lucé a donc perdu 1 685 habitants, soit une diminution de 9,29 %.

Toutefois, cette baisse est à relativiser car le recensement partiel réalisé par l'I.N.S.E.E. en 2005 comptabilisait 15 400 habitants. La population est donc en augmentation depuis 2005.

Recensement	Population totale	Population municipale	Population comptée à part
1999	18 134	17 701	433
2006	16 449	16 011	438

À noter que la population municipale comprend les personnes ayant leur résidence habituelle sur le territoire de la commune, que la population comptée à part comprend certaines personnes dont la résidence habituelle est dans une autre commune mais qui ont conservé une résidence sur le territoire de la commune, que la population totale regroupe la population municipale et la population comptée à part.

Le recensement a une incidence sur le calcul de la dotation globale de fonctionnement qui comprend deux parties, elles-mêmes désignées sous le nom de dotations.

La dotation forfaitaire, qui tient compte de l'importance de la population de la commune et de sa superficie, et la dotation d'aménagement.

## Classe de neige en Savoie

Les CM2 de l'école Jean Macé, emmenés par leur maître Olivier Vandame, ont vécu dix jours inoubliables en classe de neige à Valloire. Accueillis au centre «La joie de vivre», ils ont participé chaque jour à des activités variées.



Les matinées étaient réservées aux activités pédagogiques axées essentiellement sur la découverte du milieu : la faune, la flore, ou encore la visite d'une ferme où ils ont pu voir la fabrication du Borgé (fromage de la région).

Un pisteur sauveteur leur a présenté un diaporama sur les dangers de la montagne, la technique de recherche de victimes en cas d'avalanches. Un autre diaporama leur a été proposé sur les loups et les grands prédateurs. Chaque sortie ou intervention a fait l'objet d'un retour en classe avec le maître.

L'après-midi, les moniteurs de l'école de ski international leur dispensaient deux heures de cours. Les progrès ont été rapides, un groupe a même pu prendre le télésiège.

Parmi les réjouissances du séjour, on peut citer les veillées, un goûter «crêpes», et surtout un baptême en chiens de traîneaux.

Chaque soir, les enfants relataient leur journée sur un blog, créé pour l'occasion, afin que les parents puissent suivre leurs aventures au quotidien.

Si vous êtes intéressés par ce projet, nous vous invitons à contacter l'association des jumelages au 02 37 35 49 53. Nous vous remercions par avance de votre solidarité et de votre engagement.

## Sacs poubelle

Chartres Métropole met à la disposition de ses habitants des sacs poubelle. Pour 2009, la distribution de ces sacs avait lieu sur Lucé, du 19 au 24 janvier dernier. Certains lucéens n'ont pas pu les retirer, ils peuvent néanmoins toujours s'en procurer au siège de Chartres Métropole, 3 rue Charles Brune à Lucé. Vous pouvez vous en procurer auprès des autres communes de l'agglomération aux jours et heures indiqués sur le planning de distribution consultables sur le site de Chartres Métropole. [www.agglo-chartres.fr](http://www.agglo-chartres.fr).

### Justificatifs demandés :

. Un justificatif de domicile de moins de trois mois.

. Le relevé de taxe d'habitation (permet d'adapter la quantité de sacs à la composition réelle du foyer). (Note : il est possible de récupérer les sacs de proches munis de leur pièce d'identité et des justificatifs demandés).

Pour tout renseignement, numéro vert déchets : **0800 22 20 36**

8 mars

■ **«Compostelle»,  
ciné conférence  
reportage de  
Cap Monde et  
l'association des  
Jumelages**

Le Chemin de Saint-Jacques est dans l'air du temps. Daniel l'Aumône a vu 35 pays, traversé les océans à la voile...



Pourtant Compostelle reste pour lui le voyage le plus fascinant qu'il ait entrepris. Il nous fait vivre -comme si on y était- ce fabuleux Camino Francés à travers une Espagne intacte et un pèlerinage autour duquel s'est articulée la première conscience européenne. À la recherche des valeurs qui donnent un sens à la vie...

Un film numérique de Daniel Laumône, avec la participation de Colette de Saint-Exupéry, Présidente de l'Association des Amis de Saint-Jacques de Compostelle.

Espace Culture - 15h  
Tél. 02 37 35 80 27

# Sortir

10 mars

■ **Assemblée  
générale du Comité  
des fêtes**

Centre Culturel,  
salle 2  
21h  
Tél. 02 37 34 12 27

■ **Heure du conte :  
«Chapeau !»**

Médiathèque,  
section jeunesse  
15h  
Tél. 02 37 33 75 80

13 mars

■ **Réunion  
publique sur les  
vacances familiales  
organisée par la  
Caisse d'Allocations  
Familiales d'Eure-  
et-Loir**

Centre Culturel,  
salle 2  
de 13h à 17h  
Tél. 02 37 27 43 68  
ou 02 37 18 08 60

15 mars

■ **Assemblée  
générale  
départementale de  
l'Union Nationale  
des Combattants**

Centre Culturel,  
Salle d'honneur  
9h45  
Tél. 02 37 35 94 77

21 mars

■ **Concert de Jazz**

Le quintet Zitoun est composé d'Olivier Gallou (saxophones), Thomas Varret (guitare), Antoine Delaunay (piano, claviers), Cyrille Catois (basse, contrebasse) et Guillaume Guet (batterie)  
Centre Culturel  
20h30  
Tél. 02 37 25 68 93

## Sculptures sonores, exposition et concert



10 au 14 mars - Centre Culturel

Sculptures sonores, exposition et ateliers dans le cadre du Festival Cornegidouille.

À travers un concert-images et une exposition sonore interactive, Philémoi, associé à un collectif d'artistes, invite à la découverte de son univers où se côtoient sculptures sonores acoustiques, méta-instruments numériques, lutherie de détournement du quotidien, instruments traditionnels, contes et bande dessinée.

Concert le vendredi 13 à 20h30

Renseignements : 02 37 84 05 91 ou 02 37 25 68 68 ■

25 mars

■ **Après-midi dansant de «Loisirs du temps libre»**

Centre Culturel  
14h30  
Tél. 02 37 28 05 57

25 mars

■ **Auditions du Conservatoire**

Une scène d'un soir, chaque mois, pour découvrir les élèves en pleine démonstration de leurs talents

Conservatoire, salle Bach - 19h  
Tél. 02 37 25 68 93



26 mars

■ **Thé dansant de la F.N.A.C.A.**

Centre Culturel  
Tél. 02 37 35 63 82

27 mars

■ **Concert de Printemps avec les ensembles du Conservatoire de musique, les ateliers Jazz et le Big Band**

Centre Culturel  
20h30  
Tél. 02 37 25 68 93

29 mars

■ **Élection de Miss Lucé organisée par le Comité des fêtes**

Centre Culturel  
15h  
Tél. 02 37 34 12 27

# Chris Conty



20 mars - Centre Culturel - 20h30 - Entrée libre

La ville de Lucé, dans le cadre d'un partenariat avec le Pôle Régional Chanson, vous propose de découvrir ce spectacle totalement décalé qui mérite le détour !

Une vraie comédie pop tragi-comique, avec de vrais faux témoignages et une ribambelle de danseurs-chanteurs-comédiens, qui seront prêts à tout pour rendre hommage à Chris. Oui, 25 ans après, on ne souvenait plus qu'on l'avait oublié... Merci Jean-Jacques pour ce bonheur retrouvé !

Jean-Jacques Nyssen rend hommage à Chris Conty en interprétant ses chansons, enrubannées de vidéoclips et d'interviews projetés sur grand écran.

Renseignements : 02 37 25 68 68 ■

5 avril

■ **«Le Mali», ciné conférence reportage de Cap Monde et l'association des Jumelages**

Espace Culture  
15h  
Tél. 02 37 35 80 27

9 avril

■ **Fête du Printemps : carnaval de Lucé**

Tél. 02 37 25 68 16



12 avril

■ **Soirée dansante de l'amicale folklorique portugaise «Saudades du Portugal»**

Centre Culturel - 21h  
Tél. 02 37 28 72 78

15 avril

■ **Auditions du Conservatoire**

«Le mercredi, c'est permis !» Venez découvrir les élèves en pleine démonstration de leurs talents  
Conservatoire, salle Bach - 19h  
Tél. 02 37 25 68 93

26 avril

■ **Tournoi annuel du Club des chiffres et des lettres**

Centre Culturel  
Tél. 02 37 35 29 31

# Rock Son d'Avril

3 et 4 avril - Centre Culturel



Le Rock Son d'Avril se joint cette année à l'association La Machine qui fêtera ses dix ans. Le programme sera différent des années passées et le Centre Culturel sera investi pour deux jours de concerts et d'expositions. La ville de Lucé retrouvera, outre La Machine, La Grosse Radio, son autre partenaire présent depuis le début et également à l'origine du projet.

Renseignements : 02 37 25 68 68 ou 02 37 36 54 71 ■



# Contes d'Afrique

## Médiathèque

Dans le cadre du Festival Cornegidouille 2009, la compagnie Zenga-Zenga présente «Contes d'Afrique», où quand les instruments traditionnels africains rencontrent les sculptures sonores contemporaines... avec Georges M'Boussi, conteur et Filip Degrott, sculpteur de sons.

Un conteur et un sculpteur de sons emmènent petits et grands à la rencontre de l'Afrique. À travers une approche gestuelle du conte, Georges M'Boussi et Filip Degrott mêlent danse, rythme, chant et percussions pour raconter l'histoire de Moussikassika le petit poussin, du lièvre et des pigments ou encore de la forêt interdite. Ce spectacle de contes s'adresse aux enfants à partir de 3 ans.

«Le conte est le réceptacle de nos rêves, la traduction de nos aspirations. Il entretient en nous le sens du merveilleux, de l'aventure



et de la bravoure. Le conte est indispensable à l'évolution sociale et spirituelle de l'homme. Il cultive nos goûts, fixe les contours de nos valeurs morales et sociales. Le conte nous entraîne à la découverte du beau et à la poursuite du meilleur.»  
Georges M'Boussi

Georges M'Boussi, acteur et metteur en scène congolais, est issu du Théâtre National Congolais, puis du Conservatoire National Supérieur d'Art Dramatique de Paris, où il a suivi les cours de Pierre Vial.

### Le cristal Baschet est un drôle d'instrument

Ayant travaillé avec de prestigieux maîtres tels Sony Labou Tansi et Daniel Mesguich, il a évolué vers une création indépendante tout en continuant l'interprétation de textes classiques. Georges M'Boussi est l'actuel directeur artistique de la compagnie Zenga-Zenga Théâtre. Dans le cadre de ses recherches

sur le conte traditionnel africain, il se fait aussi musicien, chanteur, percussionniste et maître à danser.

D'ailleurs, il n'est pas rare que le public se lève et se mette à danser avec lui...

### Un drôle d'instrument

Le cristal Baschet est un drôle d'instrument qui ressemble à un morceau de satellite. Il est en réalité un instrument de musique inventé par les frères Baschet, deux «sculpteurs musiciens», qui, depuis les années 1950, tentent toutes sortes d'expériences pour explorer les rapports entre la forme et le son.

Les instruments sont conçus comme des sortes de Meccano géants et composés d'éléments les plus divers : barres de verre ou de métal, cordes de piano, ressorts... Les frères Baschet donnent des concerts dans le monde entier. ■

► 11 mars

mercredi  
à 15 h 30

► 14 mars

samedi  
à 15 h

Spectacle gratuit  
Réservation  
au 02 37 33 75 80

**à vos agendas**  
**du 10 au 14 mars**  
**Festival Cornegidouille**

Contes, ateliers, exposition envahissent la médiathèque et le centre culturel : quand les instruments traditionnels africains rencontrent les sculptures sonores contemporaines.

**► 4 avril**

Heure du conte sur le thème «Les formats extraordinaires»

**► 22 avril**

**de 15 h à 17 h**  
 Atelier Bricolage sur le thème «Cabanes à oiseaux»

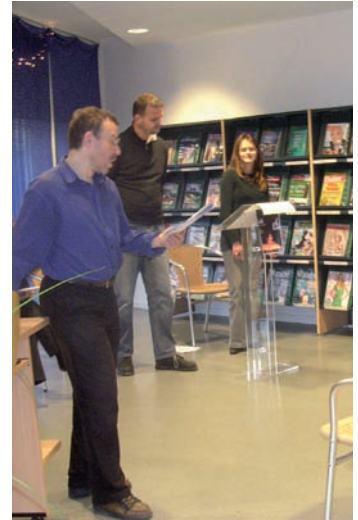
# Lecture à haute voix

## La nuit de Noël de Nicolas Gogol

**L**e mercredi 17 décembre 2008, les bibliothécaires ont eu le plaisir de proposer une heure de lecture publique à plusieurs voix dans l'espace Adultes. La nuit de Noël de Nicolas Gogol est un conte à la fois fantastique et comique :

Vers 1830, en Ukraine, un forgeron décide d'épouser la jeune fille de ses rêves. Or, quelques épreuves aussi inattendues que burlesques l'attendent : on envisage même son enlèvement !

Que l'on soit rassuré : il offrira en définitive à sa bien-aimée des escarpins impériaux pour leur plus grand bonheur !... ■



## coups de cœur

### ► Espace jeunesse



### Spirou, le journal d'un ingénu

Scénario et dessins d'Emile Bravo  
 Dupuis, 2008

**C**e Spirou et Fantasio est un one-shot confié à Emile Bravo. Nous sommes en 1939 à Bruxelles. Des pourparlers entre les représentants allemands et polonais concernant Dantzig se déroulent au Moustic Hôtel. C'est la première rencontre entre Spirou,

jeune groom de l'hôtel et Fantasio, jeune journaliste. Un album magnifique à découvrir par les petits et les grands. ■

### ► Espace adultes

### Et Nietzsche a pleuré

De Irvin Yalom  
 Galaade éditions, 2007

**I**maginez le puissant pouvoir de guérison que contiennent les paroles : un Nietzsche, incompris, dépressif, sujet aux migraines, au bord du désespoir, qui décide de consulter une sommité, le docteur Breuer, précurseur de la psychanalyse et dont Freud fut le disciple.

Dans l'atmosphère de Vienne, à la fin du dix-neuvième siècle, c'est finalement le philosophe allemand qui, lors de sa convalescence, guérira de sa névrose amoureuse le médecin venu le soigner,

tant le dialogue entre les deux hommes est intense, novateur et constructif. ■

### ► Espace musique

### Faces in the Rocks

De Mariee Sioux

**A**-t-on jamais extrait, des terres du Nouveau Monde, de l'or aussi pur que la musique de la jeune chanteuse-guitariste Mariee Sioux ?



Nul besoin d'un calumet pour entrer en transe : son album Faces in the rock, véritable hymne incantatoire à Mère Nature, vous envoûtera et vous éblouira, au

cours d'un long voyage initiatique auprès des ancêtres, à travers les plaines du bison et la forêt du grizzly : sur les terres du Grand Esprit ! ■

### ► Espace multimédia

### Décrypter les images

De Laurent Gervereau  
 Imagesmag, 2001,  
 Cédérom bilingue

**A**ssailis d'images au quotidien, nous manquons de repères pour les comprendre. Des extraits vidéos, avec notamment des interviews d'Agnès Varda, réalisatrice et de Pétilion, auteur de bandes dessinées, permettent de dégager des clés pour décrypter notre univers visuel et de nous protéger de la consommation passive. ■



# Lutte contre la drogue



## Le CNID 28

En Eure-et-Loir, c'est l'association C.N.I.D. 28 (Comité National d'Information et de lutte contre la Drogue) qui s'est engagée dans cette mission d'utilité publique.

Antenne départementale du comité national, le CNID 28 existe depuis 4 ans. Composée de bénévoles actifs et déterminés, la cellule intervient dans le milieu scolaire pour informer les jeunes

et sensibilise les parents sur les ravages de la drogue.

L'antenne d'Eure-et-Loir, association de loi 1901, se donne pour objectif l'information préventive sur les dangers de la consommation des drogues licites et illicites.

Des personnes bénévoles, formées par une équipe de médecins spécialisés en pathologie liée à la prise du cannabis notamment, se rendent disponibles pour sensibiliser les jeunes et les adultes aux ravages de la drogue.

## Des interventions en milieu scolaire

Régulièrement, les intervenants se rendent dans les établissements scolaires (dès le CM2 et jusqu'en classe de terminale) pour dénoncer les conséquences, aussi bien physiques que juridiques, liées à la consommation de substances illicites.

Elle met en jeu l'avenir des jeunes générations. On a tendance aujourd'hui à dédramatiser la consommation de drogues alors qu'on sait maintenant qu'il y a une corrélation entre la prise de drogues, même douces, et l'augmentation de la schizophrénie. On note chez les jeunes consommateurs même occasionnels une baisse des résultats scolaires, une perte d'appétit, une diminution de la vigilance...

En octobre dernier, le commissaire divisionnaire, Patrick Meynier, a animé une conférence sur ce sujet. Il qualifie le cannabis comme étant «une drogue sournoise, planétaire et illusogène». Le public venu nombreux a fort bien apprécié son intervention.

Aussi, une nouvelle conférence sera organisée en avril prochain à l'hôtel de ville de Chartres.

## Nous pouvons tous être concernés

C'est donc le devoir des adultes et des pouvoirs publics de ne plus ignorer ce phénomène toujours croissant. Pour les membres du CNID 28, il faut faire cesser l'hypocrisie de tous face aux trafics parallèles et trop souvent ignorés.

Pour cela, il est essentiel de ne plus banaliser l'usage de stupéfiants en poursuivant l'information des élus, du gouvernement, des parents et de l'opinion publique sur leurs réels dangers.

Le CNID se tient à votre disposition pour organiser toute réunion au niveau d'associations et vous commenter les documents élaborés par ses membres, à savoir :

- Livret à l'intention des jeunes de 10 à 12 ans,
- Livret pour les 13 à 18 ans,
- Livret à destination des adultes et/ou d'ados

Vous y trouverez notamment comment repérer un jeune qui s'adonne au cannabis, comment engager le dialogue pour l'aider à s'en sortir... ■

## Joindre le CNID :

B.P. 65  
28110 Lucé

Tél : 06 74 97 61 94  
cnid28@wanadoo.fr





# Entre agilité et performance

Le Twirling Club de Lucé est membre du Twirling Club de France, qui organise des stages de perfectionnement de maniement de bâton et de danse mais aussi des concours individuels et par groupe. Il récompense les participants par des médailles, des diplômes et des «soleils» pour le passage des degrés techniques et artistiques.

L'association lucéenne a, entre autres objectifs, de donner à ses adhérents, un niveau reconnu de maniement de bâton, appelé soleils techniques de 1 à 5, et de danse, appelé soleils

artistiques 1 et 2. En octobre dernier, plusieurs sociétaires se sont présentés à l'examen pour obtenir des passages de niveaux.

- 2<sup>ème</sup> technique : Laura Delachaume et Cyrielle Fauveau avec mention très bien,

- 1<sup>er</sup> technique : Marine Suet, Marion Suet, Manon Vadee et Anne-Sophie Guerrier,

- 1<sup>ère</sup> artistique : Alexandra Ferron avec mention très bien.

D'autres part, le club de Lucé a participé aux championnats individuels et en duos, organisés le 16 novembre dernier à Ermont (95). Les adhérentes de Lucé se sont fort bien comportées et ont remporté plusieurs médailles. Cela vient couronner un gros travail de préparation de leur part et de celui des encadrants.

## Les résultats :

- Laura Delachaume, médaille de bronze dans la catégorie «cadettes»,

- Valentine Guerrier, médaille d'or dans la catégorie «artistique moins de 10 ans»,

- Léa Coupery, médaille d'ar-

gent dans la catégorie «artistique moins de 10 ans»,

- Coraline Leon, médaille de bronze dans la catégorie «artistique 10/14 ans»,

- Angélique Mariette, médaille d'argent dans la catégorie «artistique + de 15 ans»,

- Élodie Tacheau, médaille de bronze dans la catégorie «artistique plus de 15 ans»,

- Gwendoline Raflegeau et Lorine Vicini, médaille d'or dans la catégorie «cadettes en duo»,

- Alexandra Ferron et Floriane Oliveria, médaille de bronze dans la catégorie «seniors en duo».

Bravo à toutes pour ces brillants résultats.

Le Twirling Club de Lucé vous attend nombreux lors du concours de groupes qui aura lieu à Lucé le 5 avril 2009, salle des sports Jean Boudrie. ■



# Taekwondo

## Championnat de France

Comme la saison passée, la section Taekwondo de L.E.S.S.C.A.L.E avait inscrit deux combattants pour participer au championnat de France espoir moins de 21 ans, combat à Monaco.

Cette année encore, les résultats sont très prometteurs puisque les 2 compétiteurs se sont illustrés. Notre Champion de France en titre, Kévin Mayaud

confirme son talent puisqu'il conserve son titre de champion de France à l'issue de combat très relevé. Pour sa première participation, Rachel Delarue a décroché la médaille de bronze en s'inclinant devant la championne en titre, membre de l'équipe de France, Aurore Larchai. Malheureusement, Audric Boivin, vice champion de France l'année dernière, victime d'une rupture des ligaments croisés, a dû se contenter d'y participer en tant qu'arbitre national. La section Taekwondo de L.E.S.S.C.A.L.E. de Lucé est le seul club de la région centre à avoir obtenu un podium lors de cette compétition espoir. ■



## Un sport pour tous !

Le tournoi de Noël de l'Amicale de Lucé Tennis a connu cette année encore une participation record. Ce rendez-vous traditionnel rassemblait, dans deux tournois différents, 230 jeunes de moins de 16 ans et 110 «vétérans» de plus de 35 ans. Ainsi, du 6 au 28 décembre, 370 matchs officiels ont été disputés sur les 5 courts couverts de l'Amicale de Lucé. Aux deux extrémités, les moins de huit ans (avec les meilleurs jeunes de la Ligue du Centre) et les plus de 65 ans avec un compétiteur de 81 ans (le tennis est le sport de toute une vie). Au total, 17 tableaux différents ont été menés à terme, ce qui a nécessité

bien sûr la présence de nombreux bénévoles. L'épreuve reine du tournoi était encore le tableau des 13/14 ans, qualificatif pour le tournoi des Petits As de Tarbes qui réunit les meilleurs joueurs mondiaux de cette catégorie. Autre satisfaction pour l'Amicale : les performances, au Tournoi Bonne Année, de la nouvelle recrue de Lucé, Olivier Borsos, qui passe 7 tours dans ce tournoi. La presse locale titrait : «Borsos sauve l'Eure et Loir», il était en effet le dernier représentant du département dans cette compétition. Nous le retrouverons dès le mois de mars pour les rencontres par équipes. L'Amicale de Lucé vise la montée en Nationale, avec un premier match à domicile le 22 mars à partir de 9 heures sur les courts de Lucé. Venez nombreux les encourager. ■

## Le Football Club Lucé Ouest

Les jeunes footballeurs de Lucé Ouest de la catégorie moins de 13 ans accèdent au championnat régional de promotion d'honneur, à l'issue des deux premières phases départementales, où ils ont obtenu d'excellents résultats. C'est la fidélité qui est ainsi récompensée. En effet, la plupart de

ces jeunes lucéens sont licenciés du club depuis la catégorie débutante (à l'âge de 5 ans). Ils ont su rester fidèles à l'association et à son entraîneur, Jérémy Edmond, qui passe actuellement son brevet d'état. Six d'entre eux sont sélectionnés pour les sélections départementales avec beaucoup d'ambition. L'avenir du club est assuré pour la plus grande satisfaction de son équipe dirigeante. ■



## L'athlétisme domine les championnats de cross-country

À l'occasion des championnats départementaux de cross-country qui se sont déroulés le dimanche 11 janvier sur le parcours enneigé de l'hippodrome de Chartres, Lucé Mainvilliers PTT Athlétisme a confirmé son statut de leader de l'athlétisme départemental.

En effet, pas moins de 16 titres, 10 individuels (Lise Cerisier, Claire Rabut, Julie Chuberre, Nathalie Bouilly, Stéphanie Cerisier, Valérie Dolbeau, Benjamin Harter, Loïc Chuberre, Sylvain Dode et Hervé Fremont) et 6 par équipes (Poussines, Benjamins, Court Hommes et Femmes, Seniors Hommes et Femmes) sont tombés dans l'escarcelle du club.

À noter également la participation de 90 athlètes du club dans cette discipline exigeante et formatrice qu'est le cross-country.

N'hésitez pas à venir découvrir les multiples facettes de l'athlétisme (course, saut, lancers, marche) dans un club dynamique et ambitieux qui offre des pratiques diversifiées (loisirs, santé, compétitions) sur les stades de Lucé et Mainvilliers pour toutes les tranches d'âge. ■

## Rencontres sportives

Pour clôturer l'année 2008, les éducateurs sportifs de la ville, en collaboration avec les enseignants lucéens et l'U.S.E.P. départementale, ont proposé, du 15 au 19 décembre, des rencontres sportives pour les 1 200 élèves des classes de Lucé, de la grande section de maternelle jusqu'au CM2.

Ces rencontres sont l'aboutissement de cycles de préparation de 7 semaines au préalable sur les thèmes des jeux d'opposition, du volley, du tchoukball et du handball.

Les classes se retrouvent sur l'un des trois complexes sportifs de la ville durant une demi-journée et participent à des ateliers. Chaque enfant reçoit une médaille offerte par le service des sports de la ville puis partage un sympathique goûter.

Le point d'orgue 2009 sera le cross départemental à Amilly en avril prochain où sont attendus 2 000 participants.

Par ailleurs, les classes ayant réussi de bonnes performances lors des rencontres de handball en décembre, se sont qualifiées pour des rencontres inter villes regroupant Lucé, Mainvilliers, Champhol et Lèves. ■

# Les finances de notre ville : triste situation...

Près de 26 millions d'euro, étalés sur 25 ans, telle est la situation d'endettement de notre Ville.

Mais celle-ci était déjà de 22 millions d'euro en 2006 et elle était connue de Monsieur Le Maire et de Monsieur Le Conseiller Général actuels, tous deux présents en tant que conseillers de la mandature précédente.

Sans rechercher les responsables de cette situation nous pouvons affirmer que la cause incombe à un programme d'équipements, engagés par les mandatures précédentes, trop important par rapport aux ressources de notre ville : médiathèque, poste de police, réfections des bâtiments municipaux, trottoirs, services divers, associations....

Les frais de fonctionnement des services de notre Ville sont également très lourds et supérieurs de 10% à la moyenne des villes de même importance.

Notre population, dont 62% à caractère social, en diminution de près de 2000 personnes, ne doit pas supporter le manque de ressources nécessaires à l'équilibre du budget.

La ville de Lucé est donc tributaire à hauteur de plus de 50% des dotations ou compensations des financeurs : Etat, Département et autres.

La récente décision du Maire de se séparer du Directeur Général des Services et du directeur Financier, tous deux cadres supérieurs de la Mairie, sans raison, outre les conséquences humaines que nous dénonçons ici, pèsera également très lourd, 60 à 70 000 euro par an, pendant encore plusieurs années. La majorité municipale a finalement les mêmes pratiques que celles, qu'elle avait pourtant dénoncées, il y a 5 ans.

Nous serons très vigilants sur la construction du budget primitif 2009 : nous devons modifier de façon significative nos dépenses, nous devons adopter un plan de redressement de la situation financière de notre Ville... sans augmenter la pression fiscale déjà trop élevée par rapport à la moyenne.

La majorité le savait puisqu'elle était présente lors de la dernière mandature : pourquoi avoir fait tant de promesses alors ?

*Jean-Claude Leliard,  
Conseiller municipal de la minorité*





# Les luciens de Lucé

*Amis de Lucé, racontez-nous une belle histoire !*

*Exprimez votre talent, laissez libre cours à votre cœur et à votre imagination, contez-nous Lucé et ses habitants, évoquez ses lieux et son passé.*

*Créez une histoire portant sur Lucé ou ses habitants.*

## Participez à l'écriture d'une nouvelle

*Les nouvelles sélectionnées seront publiées dans un recueil distribué dans tous les foyers lucéens au mois de juin 2009.*

*Les textes seront déposés à la mairie de Lucé ou à la médiathèque George Sand, ou bien ils seront expédiés à l'attention de l'adjointe à la culture, Mairie de Lucé, 28110 Lucé.*